

# en bref

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Retrouvez-nous sur : [facebook.com/62agauche](https://www.facebook.com/62agauche)

Retrouvez les décisions et les votes des élus  
du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen.

**LA COMMISSION  
PERMANENTE DU  
15 MAI 2023**

---

---

# Nos élus ont décidé et voté pour

## Aller au-devant des personnes les plus vulnérables

En 2022, **5 114 femmes ont déposé plainte pour violences conjugales**, soit 14 dépôts de plainte par jour (+87% en 4 ans). Le renforcement des dispositifs de lutte contre les violences a permis de libérer la parole des victimes, augmentant par conséquent le nombre de plaintes déposées.

Depuis 2019, poursuivant son engagement depuis de nombreuses années, le Département s'est engagé dans un plan de lutte contre les violences faites aux femmes.

Dans ce cadre, il est décidé de renouveler les conventions de partenariat avec les associations SOLFA Solidarité Femmes Accueil, Accueil 9 de cœur, Habitat Jeunes « La Parenthèse » et Mahra Le Toit « l'Ancre Bleue », **pour un montant total de 133 700 €.**

---

---

## Conforter les actions de prévention chez les enfants et soutenir la parentalité

Les Maisons du Département Solidarité (MDS) développent, en lien avec leurs partenaires, des projets d'accompagnement des familles. Ces actions se veulent complémentaires des actions et missions mises en œuvre par le Département dans le champ notamment de la prévention et du soutien à la parentalité.

**4 projets du territoire Montreuillois-Ternois sont ainsi financés, à hauteur de 8 952 € au total :**

Le pouvoir d'agir des parents (Centre Social d'Etaples), Môm'ents familles, Parents rela'x et Collectif familles (Centre Socioculturel Intercommunal Hucqueliers).

## Promouvoir la santé à tous les âges de la vie.

Renouvellement pour 3 ans de la Convention avec la CPAM de l'Artois et celle de la Côte d'Opale concernant la prise en charge financière des prestations réalisées par la PMI et le CPEF.

Les services de Protection Maternelle et Infantile du Département mènent des actions médico-sociales préventives pour les femmes enceintes ou pour les parents en période post-natale, aux bilans de santé en école maternelle en passant par les activités de promotion en santé sexuelle. Ils tiennent également des consultations qui peuvent concerner les femmes enceintes, les nourrissons, le suivi gynécologique ou encore les interruptions volontaires de grossesse...

**Sur la période 2015-2022, près de 258 000 enfants ont bénéficié d'une consultation, 65 000 consultations ont été assurées en CPEF, 40 000 femmes enceintes ont été vues.**

Pour ces missions, le partenariat avec la CPAM a permis de générer **plus de 4,6 M€ euros de recettes pour le Département.**

---

---

## Évaluer chaque situation dans sa globalité en tenant compte des ressources de la personne et de son environnement

La protection de l'enfance est un sujet délicat dans lequel le Département joue un rôle pivot en étant souvent le dernier et seul intervenant pour gérer des situations très compliquées. A cet égard, une palette d'actions est menée par la collectivité pour répondre à ce défi qu'est l'accompagnement, la « réparation » parfois, des jeunes qui nous sont confiés. Nous essayons ainsi de susciter des vocations d'assistants familiaux, nous avons

entamé un processus de création et de diversification de places, nous avons également promu lors de la dernière Commission Permanente les dispositifs d'accueil par des tiers bénévoles et tiers dignes de confiance.

En complément de ces solutions d'accueil, est acté la reconduction du partenariat avec l'association France Parrainages, pour une durée de deux ans avec une participation financière de 300 000€.

Le parrainage de proximité relève plus de la prévention et de l'accompagnement et peut contribuer à éviter la dégradation de certaines situations et pour certaines le basculement dans la protection. Il apporte à l'enfant évoluant dans un contexte familial fragile, un soutien affectif et éducatif. Le parrainage permet également aux enfants accueillis à l'Aide Sociale à l'Enfance de sortir de leur environnement habituel (Maisons d'enfants, assistant familial) et de s'enrichir d'expériences nouvelles.

**Au cours de l'année 2022, 94 « filleuls » ont été accompagnés dont 37 nouveaux.**

---

---

## Accompagner les plus précaires vers l'emploi, les jeunes les plus fragiles vers l'autonomie et soutenir les personnes mal logées par le biais d'un appel à projet global

Cet appel à projets reprend la grande majorité des dispositifs intervenant dans le domaine de l'insertion.

**Quatre thématiques y sont essentiellement abordées :**

1. Accompagnement des bénéficiaires du RSA : dynamiser les parcours dans un objectif d'insertion professionnelle ;
2. Développement des compétences et



accès à l'emploi ;

3. Accès au logement et accompagnement budgétaire ;

4. Autonomie et Inclusion des jeunes.

Deux thématiques sont concernées par cette première phase :

### 1. L'accompagnement des bénéficiaires du RSA

Objectifs principaux :

- Lever les freins faisant obstacle à l'insertion sociale et professionnelle
- Dynamiser les parcours par le biais d'accompagnements adaptés et répondant aux besoins des bénéficiaires ;
- Mobiliser les ressources propres, les compétences et potentiels du bénéficiaire et de son environnement ;
- Co-construire avec l'accompagné et le rendre acteur de son parcours

Le suivi est réalisé par des professionnels de terrain spécialisés dans l'accompagnement des publics en difficulté (CCAS/CIAS/Organismes de formation/Associations/PLIE...) et pouvant intervenir à différentes étapes du parcours du bénéficiaire.

Six dispositifs sont proposés pour un total de 5 221 877.72 €

### 2. L'accès au logement et accompagnement budgétaire.

L'objectif principal est de permettre à chacun de disposer d'un logement adapté et de s'y maintenir dans de bonnes conditions.

Quatre opérations sont ici proposées pour un montant total de 167 500 € (hors financement du FSL du numéro vert de prévention des expulsions locatives à hauteur de 18 000€)

Il s'agit principalement de la mission d'information sur le logement des habitants du Pas-de-Calais, du numéro vert de prévention des expulsions locatives, tous deux portés par l'ADIL, ou encore du micro crédit personnel, ainsi que d'une action pour soutenir l'accès des jeunes au logement social.

### Garantir les emprunts des acteurs du logement (Flandre Opale Habitat et CA HLM Clésence) pour développer les solutions pour la population :

Nous vivons actuellement une véritable crise du logement. Cette crise c'est d'abord des difficultés majeures pour les jeunes ménages pour pouvoir acheter leur premier logement. Des aides ont été

supprimées, les taux d'intérêts augmentent et les banques réclament un apport personnel que les plus modestes n'ont pas.

**Pour les logements sociaux en un an, 100 000 nouvelles demandes ont été déposées portant à 2,3 millions le nombre de ménages en attente d'un HLM.** Des demandes impossibles à combler puisque la construction HLM est en panne, notamment du fait de cette réforme des APL qui a sérieusement mis en difficulté les budgets des offices publics. Là aussi l'impact est direct avec une hausse du mal logement que nous ne devons pas accepter.

Comme l'indiquait récemment la Fondation l'Abbé Pierre, « l'effort public pour le logement n'a jamais été aussi bas ; Il est passé de 2,2% du PIB en 2010 à 1,5% en 2021 ».

- Construction de 19 logements ZAC des Près à **Etaples**
- Construction de 12 logements Avenue de Verdun à **Guînes**
- Construction de 5 logements rue des Sapins à **Racquingham**
- Acquisition de 24 logements rue des Mésanges à **Oignies**

### Garantir à tous un accueil humain et adapté

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) est un groupement d'inté-

rêt public, placé sous la présidence du président du tribunal de grande instance. Le Département est membre de droit et accompagne financièrement le CDAD à hauteur de 22 500 € par an.

**Le Pas-de-Calais compte 25 points-justice soutenus financièrement par le CDAD**, avec la volonté d'assurer des permanences juridiques et d'information sur le droit en proximité dans les 51 maisons France Services du Pas-de-Calais. Tous les territoires des contrats de ville sont dotés d'une structure d'accès au droit. UDAF 62 (**Auchy, Avion, Berck, Bruay, Etaples, Houdain, CU Arras, Lens, Calais**), Familles de France, Maisons d'arrêt et pénitentiaire (**Arras, Béthune, Bapaume, Longuenesse, Vendin**), Points-justice (**Houdain, Bruay, Lens, Libercourt, Aire sur la Lys, Saint-Nicolas, Hénin-Beaumont, Ternois Com, Arras**), CIDFF d'**Arras, Béthune et Boulogne-sur-Mer**.

### Faire du numérique une opportunité et non une contrainte pour les publics des solidarités

Le Département a souhaité favoriser l'accès et la pratique des outils numériques pour celles et ceux qui en sont les plus éloignés (bénéficiaires du RSA, collégiens et leurs familles, jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance, personnes

« Les clés pour réussir », 40 manifestations en faveur notamment de la remise à l'emploi des bénéficiaires du RSA.



âgées, personnes en situation de handicap). Parmi les différentes mesures mises en place, nous nous sommes inscrits dans l'appel à projets « Pass numériques » mis en place l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Nous avons ainsi bénéficié d'une prise en charge de l'Etat à hauteur de 50% du montant du projet qui s'élève à 550 000€.

Ces pass donnent accès à des services d'accompagnement numérique. A ce jour, un peu plus de **5 000 Pass auprès de 500 bénéficiaires**. Le dispositif sera prolongé jusque fin 2023. Une réflexion est en cours sur un dispositif « 100% départemental » permettant d'éviter les contraintes techniques et financière.

---

## Promouvoir les pratiques de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme vecteur d'innovation pour les territoires

**Reconduction du partenariat avec les clubs CIGALES** (Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) avec une participation à hauteur de **11 000 €**.

Ils sont une sorte de « circuit court » de l'épargne et du financement de projets solidaires. Ce réseau de finance solidaire permet aux habitants du Pas-de-Calais de s'impliquer en apportant leur épargne dans des initiatives à vocation solidaire et écologique.

**Les Cigales des Hauts-de-France ont mobilisé 207 cigaliers répartis en 5 clubs** Cigales d'investisseurs et 11 clubs Cigales de gestion auprès des porteurs d'initiatives au titre de l'accompagnement du Budget citoyen en 2022.

**Ils ont étudié 24 nouveaux projets, dont 3 projets lauréats du Budget citoyen** qui ont pu bénéficier de conseils, de soutien, et de la mise en relation avec d'autres partenaires, réseaux d'accompagnement et/ou de financement. 6 clubs ont réalisé 9 investissements dans des projets d'entreprises ESS, en mobilisant 14 600 € d'épargne directe.

---

## Faire de l'éducation un levier d'égalité à travers un partenariat éducatif renouvelé avec les collèges

Ce partenariat éducatif est mené de manière totalement volontaire, en plus des diverses dotations versées aux collèges. Ce partenariat renouvelé s'inspire

de thématiques transversales telles que la jeunesse, le climat, l'alimentation durable et le handicap. Il sera mis en œuvre au sein des 125 collèges publics du Pas-de-Calais et **repose sur 3 piliers** :

### Bien vivre ensemble au collège

L'intégration des nouveaux élèves et la lutte contre toutes les formes de discrimination au collège sont des axes essentiels des conditions de réussite scolaire. L'année scolaire 2023/2024 sera ainsi dédiée à l'égalité garçon/fille dans toutes ses dimensions.

Nous voulons que le collège soit aussi une « pépinière » de projets citoyens et environnementaux innovants. Les projets proposés seront financés par un budget participatif des collégiens. L'accent sera mis sur les projets écoresponsables permettant l'amélioration du cadre de vie des collégiens

### Les dispositifs mobilisables :

- Journée d'intégration 6ème. 20 €/élève. 300 000 € consacrés
- Ateliers Démocratie & Courage / Fédération Léo Lagrange. 55 000 €
- Projet Citoyen égalité Fille & Garçon. 2 000 €/collège - 250 000 €
- Budget participatif des collégiens. 1 500 €/collège. 187 500 €
- 30 ans d'Eden 62. Convention avec Eden 62, prise en charge des transports. 130 000 €
- Challenge Cubes.s 2 000 à 4 000 €/collège. 60 000 €

### Accompagner les parents

Objectifs : renforcer le lien entre les familles et le collège, permettre aux parents de mieux suivre et d'accompagner davantage la scolarité de leurs enfants. Un projet autour des animations au sein du collège sera proposé aux parents. Nous entendons aussi réduire la fracture numérique grâce à une meilleure maîtrise par tous les parents des usages de l'ENT.

### Les dispositifs mobilisables :

- Animation de l'espace parents. Forfait de 2 000 €/collège. 20 000 € consacrés
- Accompagner les parents à l'usage de l'ENT. Atelier Canopé. 5 000 €

### Faire grandir les collégiens

Le collège est un lieu d'épanouissement, de citoyenneté et de compréhension des grands enjeux du monde. Les partenariats éducation/culture, les résidences d'artistes, l'éducation aux médias et à la liberté d'expression, la découverte de l'environnement proche comme l'ouverture sur l'Europe et le monde s'inscrivent dans cette perspective.

### Les dispositifs mobilisables :

- Projet Education & Culture. 2 000 €/collège ou 20 €/élève. 320 000 € consacrés
- Collège au cinéma. Association «De la suite dans les images» et cinéma Les Étoiles Bruay. Prise en charge transports. 60 000 €
- Ateliers de pratique. 763 € par atelier. 23 000 €
- Arts de la scène. Ligue de l'enseignement. 100 000 €
- Résidences d'artistes. 12 500 € par résidence. 75 000 €
- Territoire agricole. «Le Savoir Vert» et «Accueil Paysan». 50 000 €
- Génération Mer. Entrée Nausicaa et e-classe préparatoire à la visite. 70 000 €
- Séjour européens. 2 000 € par séjour et par collège. 250 000 €
- Education aux médias (Webradio, Jeunes Reporters et Ta Voix). Ecole Supérieure de journalisme de Lille et la Voix du Nord. 26 000 €
- Programme d'études intégrées Sciences Po. Sciences Po Lille. 20 000 €

---

## Accompagner toutes les jeunes et favoriser l'engagement

Afin d'encourager les initiatives et l'engagement, une **Bourse Initiatives Jeunes** est proposée. Ce dispositif permet de développer l'esprit d'initiatives chez les jeunes âgés de 16 à 25 ans et de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets qui peuvent s'inscrire dans les Domaines citoyens, solidaires, culturels, sportifs, ...

Le montant de la bourse est plafonné à 500 € pour les projets individuels et à 2.500 € pour les projets collectifs. **55 000 € sont consacrés en 2023.**

530 € sont ainsi attribués à un jeune du Calais pour parcourir le GR 406, de Grasse à Fréjus (239 kms) à pied, au profit de l'association « Aller plus Haut Calais (mise en place de séances d'activité physiques adaptées pour des enfants en situation de handicap).

---

## Accompagner les événements populaires de rayonnement départemental et soutenir les initiatives des associations

Chaque année, **132 000 €** sont consacrés à ces événements et sont notamment soutenus :

La 5ème course de caisses à savon d'**Embry** (les Ch'tis Freinetard), « 1943 – les pluies de fer » l'histoire de Lucy Raulin à **Boulogne/mer** (Neostreet et Compa-

gnie), la Fête du Crabe à **Audresselles** (Les plaisanciers d'Audresselles), Bethonsart au temps des Gaulois à **Bethonsart** (Bethonsart terre d'histoire), La fête de la plage à **Sangatte** (Commune de Sangatte)

---

## Soutenir le tissu associatif et valoriser le Pas-de-Calais en accompagnant le sport de haut niveau

**1 129 000 €** sont consacrés cette année aux clubs de haut niveau amateur. Il est décidé d'attribuer 25 000 € au **SOM Boulogne-sur-Mer Basket (N1)**, 5 000 € au **Judo Club Baudimont Arras (N1)**, 2 500 € au **Judo Club Lapugnoy (N2)**, 2 500 € à l'**Olympique Judo Avenir 62 Hersin (N2)**, 2 500 € au **Judo Club Évin-Malmaison (N2)**.

---

## Permettre la participation à la vie culturelle quel que soit l'endroit où on habite et favoriser l'emploi culturel

Cette année, le Département consacre **2 163 000 €** pour les actions des centres culturels et pour les différentes structures culturelles de rayonnement local. Dans ce cadre, 125 000 € sont attribués à la **Fondation de la Chartreuse de Neuville-sous-Montreuil**, le **Festival Jazz'Opale de Neuchatel-Hardelot**, l'**Espace 36 Saint-Omer**, **Compagnie Vaguelement Compétitifs Marles-les-Mines**, **Abbaye de Belval**, **Communauté de Communes Pays d'Opale** (lecture publique).

---

## Relever collectivement les défis du changement climatique, être solidaires et valoriser les atouts du territoire

### Le soutien à la filière halieutique

**Boulogne le 1er port de pêche de France (+de 28 000 tonnes pour 87 millions € de poisson débarqué)** ; c'est également la 1ère place européenne de transformation du poisson à Capécure avec 380 000 tonnes de poisson transformé, un ensemble d'activités interdépendantes qui représente plus de 5 000 emplois sur notre littoral.

La filière, et notamment la pêche, a été soumise ces dernières années à de nombreux aléas (changement clima-

tique, Brexit, licences de pêche, normes britanniques pour l'équipement des navires, nouveaux projets de zonage maritimes...). Aussi, bien que la compétence économique n'est pas du ressort du Département, il apparaît indispensable d'accompagner la filière, de manière volontariste, sur ce que les autres ne financent pas, sur ce qui facilite le quotidien des pêcheurs et des acteurs de la filière.

Il est donc décidé de réaffirmer notre soutien à la filière halieutique autour de 3 volets :

#### - Le soutien à l'investissement

Poursuite des aides pour moderniser l'équipement et les navires, les cultures marines, la transformation et la commercialisation des produits de la pêche, l'aquaculture. Se donner aussi l'opportunité d'accompagner des projets de territoire dits « structurants » pour la filière (ex : nouvelles solutions de garde d'enfants compte tenu des horaires de travail dans la filière).

#### - Poursuite de nos actions de solidarité

Dispositifs spécifiques de solidarité envers les marins-pêcheurs en lien étroit avec le Service Social Maritime.

#### - Mise en place de partenariats renforcés avec les acteurs de la filière

### Les partenariats agricoles

Le Pas-de-Calais est un grand département agricole et agro-alimentaire avec environ 70% de sa superficie consacrée aux espaces agricoles. Dans le cadre de nos compétences en matière de voirie, d'aménagement foncier, mais aussi d'alimentation, de production de repas, nous sommes au quotidien au contact des agriculteurs et des problématiques qu'ils rencontrent au jour le jour.

Notre intervention pour l'agriculture s'appuie sur une série de partenaires reconnus du monde agricole avec 3 axes majeurs :

#### - la prévention et lutte contre les maladies animales et les zoonoses

La santé animale c'est la santé humaine ! Elle passe par notre Laboratoire Départemental d'Analyse et le travail de prévention avec le Groupement de Défense Sanitaire du Bétail du Pas-de-Calais (GDS). L'objectif premier est d'avoir des cheptels sains à l'échelle du département. La santé animale c'est aussi le Groupement Sanitaire Apicole, partenariat renforcé cette année sur les questions autour du frelon asiatique.

#### - le soutien à une agriculture durable

Dans le Pas-de-Calais, seuls 2% de la

surface agricole est cultivée en Bio ! Difficile quand la loi vise 20% de produits bio en restauration collective et pour une production plus respectueuse de la nature, de ses cycles et ses écosystèmes. Il est donc important de maintenir une action à leurs côtés, encore plus quand la consommation bio est en nette baisse avec l'inflation.

Il se concrétise par :

**Un travail avec Bio en Hauts-de-France, A Pro Bio et Terre de liens pour l'accompagnement sur chacun des maillons de la filière biologique.**

Un travail d'expertise et d'innovation conduit par Initiatives paysannes, le **Réseau des AMAP** pour du lien direct producteur/consommateur, ou encore le **Germoir** qui fonctionne en espace test agricole pour les personnes non issues du monde agricole.

**Par le soutien aux races patrimoniales** à travers le Syndicat Hippique Boulonnais et l'Union Rouge Flamande.

#### - Une agriculture solidaire

Notre but est d'essayer d'apporter une aide le plus en amont possible pour limiter les difficultés et surtout aider à les résoudre.

#### Nous agissons au travers de :

L'association **ARCADE** pour assurer un suivi personnel des agriculteurs en situation de fragilités, en prolongement de l'action des Maisons du Département Solidarité.

Un fonds de solidarité paritaire entre le Département et la profession agricole (MSA et Chambre) permettant le remplacement des agriculteurs quand ils sont empêchés, assuré par le Service de Remplacement Agricole du Pas-de-Calais, installé à **Aire-sur-la-Lys**.

Un partenariat avec l'association **SOLAAL** qui a pour but de développer le don agricole vers les banques alimentaires de produits frais, locaux et éviter le gaspillage.

L'ensemble de ces partenariats agricoles représente **un engagement financier pour 2023 de 637 380 €**, avec des conventions pluriannuelles sur 3 ans (2023-2025) concrétisant un partenariat solide et un gage de confiance.



## Contribuer à la préservation des ressources essentielles (eau, air, biodiversité)

Le Département accompagne le Conservatoire du Littoral dans la mise en valeur du site du Petit Phare, au territoire des communes de **Wissant et Tardinghen**. Le Grand Site de France des Deux Caps a conçu un projet de requalification paysagère du secteur comprenant notamment la restauration du parking de la **Motte du Bourg**, le recalibrage de l'ancienne RD 940 menant au Petit Phare et l'aménagement des abords extérieurs du futur « gîte du patrimoine ». Pour désenclaver cet endroit, au cœur du site protégé de la Baie de Wissant, il est décidé de céder les parcelles correspondant à l'emprise de l'ancienne route départementale au Conservatoire du Littoral.

---

## Travailler en partenariat et considérer les corps intermédiaires (syndicats, fédérations associatives, têtes de réseaux associatives...)

Pour nous, il est important d'être à l'écoute des différents acteurs de terrain et de travailler en synergie pour être réellement efficace et utile. Le Département n'est pas un guichet mais bien un facilitateur, un « assembleur » sur le territoire départemental, le garant d'une justice entre les territoires. A cet égard, le travail avec les partenaires et les corps intermédiaires nous apparaît fonde-

---

### La maison du Petit Phare à Wissant.



tal. Une priorité que l'on retrouve notamment à travers Ingénierie 62.

## Convention avec la Mission Bassin Minier

Cette convention porte sur 3 grands axes de travail stratégiques :

- Assurer la gestion de l'inscription du Bassin minier Nord-Pas de Calais au Patrimoine mondial de l'UNESCO et animer la mise en œuvre du plan de gestion,
- Contribuer à la mise en œuvre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM)
- Participer au confortement et à l'ouverture du Bassin Minier aux territoires voisins afin de créer des synergies de développement.

La participation annuelle maximale est de **182 828€**.

## Convention avec le Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA)

Le PMA est un syndicat mixte créé en 2016 avec les communautés d'agglomération de Lens-Liévin, Hénin-Carvin, Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane et le Département du Pas-de-Calais. Avec ses 650 000 habitants, il regroupe 43 % de la population du Pas-de-Calais.

Le PMA et l'association EURALENS ont fusionné, concrétisant ainsi la volonté des élus d'optimiser les outils d'ingénierie du territoire.

Thématiques de travail prioritaires :

- L'éco-transition et notamment les énergies renouvelables
- Le schéma stratégique fluvial du territoire

- La poursuite de la Chaîne des Parcs,
- Les mobilités avec le suivi spécifique du dossier du service express métropolitain,

Le budget prévisionnel de fonctionnement du PMA pour 2023 est de 2 M€. La participation du Département est de 120 000 €.

## Conventions avec les Agences d'urbanisme du Pas-de-Calais

Le Département est membre des 3 Agences d'urbanisme du Pas-de-Calais depuis leur création : l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA), l'Agence d'Urbanisme Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale, l'Agence d'Urbanisme et de développement Pays de Saint-Omer-Flandre Intérieure).

L'objectif est d'être associés aux réflexions telles que l'observation et l'appui à la définition des stratégies territoriales, la mobilité, la transition écologique, les documents d'urbanisme, l'attractivité territoriale, les enquêtes socio-économiques...

L'engagement financier du Département est de 30 000 € pour chacune des trois agences.

## Place des syndicats au Conseil de surveillance de l'Estaminet

La commission de surveillance chargée d'étudier les modalités de fonctionnement du restaurant administratif du Département du Pas-de-Calais (l'Estaminet) est instituée depuis 1982. Il est décidé d'augmenter de 3 le nombre de représentants syndicaux siégeant au sein de cette commission, en fonction du résultat des dernières élections professionnelles.

Nouvelle composition : Le président du Conseil Départemental, 10 conseillers départementaux, 10 représentants du personnel (CFDT : 4 sièges, CGT : 2, FO : 1, FA-FPT : 1, UNSA : 1, SUD : 1), 2 personnalités qualifiées avec voix consultative.

---

## S'adapter aux difficultés des communes pour les accompagner au mieux

La crise sanitaire et le conflit en Ukraine ayant entraîné des retards dans le démarrage de travaux, il est donc décidé d'autoriser les partenaires à prolonger les délais d'exécution des projets accompagnés financièrement. Un accompagnement financier volontaire en dehors des compétences obligatoires du Département.

## Travaux visant à améliorer l'offre de services aux habitants des quartiers prioritaires

### 1,5 millions € d'accompagnement pour les communes concernées:

**Arras** (rénovations de classes et mobiliers écoles Rouquié, Molière, Derôme, Lacorre, Peguy, Voltaire, La Fontaine, Jaurès, Curie et le pôle éducatif Val de Scarpe), **Auchel** (sanitaires et accessibilité handicap écoles Hugo, Chateaubriand et France), **Arques** (oasis de fraîcheur cour de l'école Camus), **Outreau** (réhabilitation et accessibilité de la Maison et du Parc Mont-Soleil), **Boulogne** (mobiliers dans les cours des groupes scolaires Condorcet, Duruy, Jaurès et Florian), **Calais** (désamiantage et sol écoles Curie, Millet, Constantine) **Sallaumines** (construction crèche 30 places), **Angres** (rénovation sol école Dolto), **Carvin** (installation élévateur PMR école Aragon, Réhabilitation centre loisirs et cantine BARA), **Courcelles** (rénovation/création espaces jeux extérieurs école Condorcet), **Evin-Malmaison** (réaménagement/mise en sécurité cours école Dolto), **Harnes** (accessibilité école Curie), **Wingles** (création potagers écoles Blin, Auriol-Joly, Berthelot, Ferry et Moreau. Accès sanitaires pour PMR école Blin) **CA 2 baies en Montreuillois** (création guichet unique pôle service de proximité), **Fressin** (l'école autrement), **ATRE** (Réhabilitation friche commerciale)

## Travaux visant à améliorer les services dans les secteurs ruraux

### 4 405 943 millions € d'accompagnement pour les communes concernées:

Brias Estreelles, Hardinghen, Brevillers, Guisy, Hebuterne, Achiet le Petit, Royon, Wierre Effroy, Izel les Hameau, Wissant, Alette, Audresselles, Caffiers, Labeuvrière, St Inglevert, Willeman, Sombrin, Beugin (rénovation/réfection mairie/école), Blangy-sur-Ternoise, Ambleteuse, Alinchtun, Bournonville, Equirre, Thieu-loye, Contes, Fortel-en-Artois, Haucourt, Heuringhem, Lefaux, Monchiet, Quernes, Quiestede, Rebreuve-Ranchicourt, Bihucourt, Bienvillers-au-Bois, Boisjean, Carency, Le Wast, Maisnil, Marles/Canche, Pihen les Guînes, Habarcq, St Rémy au Bois (réfection, réaménagement, sécurisation, voiries-trottoirs) Colline Beaumont, Dohem, Roellecourt (Travaux salle des fêtes), Neuville-Saint-Vaast (construction espace associatif), CC Desvres-Samer (Maison Intercommunale et création service autoportage), CC Osartis-Marquion (Travaux maison de santé de Baralle), CA2BM, SYMCEA (plan de gestion, création ,restauration, des ouvrages d'hydraulique douce), Rebreuve Ranchicourt, SI Adduction et de Distribution d'Eau de la Vallée Des Bail-

lons, Brunembert, Conteville-en Ternois, Galametz, Baincthun, Vieil Moutier, (Installation de Citernes/poteaux incendie), Wail, Croix-en-Ternois, Guisy, Hallines, Izel-les-Hameau, Bazinghen, Hermin (Travaux, Aménagement, Restauration/Réfection de l'église), Andres, Henu (création espace de vie intergénérationnel), Foufflin Ricametz, Vieil-Moutier (travaux Atribus) Magnicourt-en-Comté (création tiers-lieu numérique) Ruitz, Maintenay, St Inglevert, Carency (construction bâtiment services techniques, local), Asso Eco Hameau Solidaire, La maison des faiseurs (Aménagement Jardin /cuisine participatifs), Baincthun, Foufflin Ricametz, Le Wast (aménagement espace public), Berles au Bois (maison de santé pluridisciplinaire), Bucquoy (vestiaires du stade), Polincove (remplacement pont surplombant la rivière), La bouchot des 2caps (190 tables ostréoles), Avesnes le Comte (rénovation foyer Lagrange), Saulty (réhabilitation bâtiment communal), Ardres (requalification abords du Lac), St Inglevert (Construction d'une bibliothèque).

## Travaux favorisant l'environnement

### 79 405 € d'accompagnement concernés :

Loos-en-Gohelle (préservation des terils et valorisation des habitats de la faune et flore sauvage), Coupelle-Neuve (plantation d'arbres fruitiers), Baincthun (aménagement paysager), Etaples (zone d'éco pâturage).

## Favoriser les nouvelles pratiques de mobilité

Financement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) Régionale dans le cadre des futures Plans d'Actions en faveur de la Mobilité Solidaire (PAMS), à hauteur de 10 %, soit 60 000 €.

Cette démarche s'inscrit dans un contexte où le Département dispose dorénavant de sa plateforme de mobilité inclusive « Mamobilité62 », dont les objectifs sont les suivants :

- informer, communiquer, coordonner sur l'offre de mobilité ;
- sensibiliser les plus jeunes à la mobilité durable ;
- renforcer le soutien individualisé dans les démarches de mobilité ;
- développer de nouvelles offres répondant aux besoins des territoires.

## Les élus du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen

Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental,

Laurent DUPORGE, Président du groupe socialiste, républicain et citoyen,

Mireille HINGREZ-CEREDA, Vice-Présidente du groupe socialiste, républicain et citoyen,

Fatima AIT CHIKHEBBIH, Olivier BARBARIN, Maryse CAUWET, Sébastien CHOCHOIS, Jean-Jacques COTTEL, Jean-Louis COTTIGNY, Alain DE CARRION, Jean-Claude DISSAUX, Blandine DRAIN, Jean-Luc DUBAELE, Philippe DUQUESNOY, Delphine DUWICQUET, Raymond GAQUERE, Karine GAUTHIER, Pierre GEORGET, Séverine GOSSELIN, Ludovic IDZIAK, Daniel KRUSZKA, André KUCHCINSKI, François LEMAIRE, Emmanuelle LEVEUGLE, Ludovic LOQUET, Daniel MACIEJASZ, Caroline MATRAT, Alain MEQUIGNON, Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, Sandra MILLE, Evelyne NACHEL, Bertrand PETIT, Benoît ROUSSEL, Véronique THIEBAUT, Françoise VASSEUR, Sophie WAROT-LEMAIRE, Florence WOZNY, Cécile YOSBERGUE.